



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-2399>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-2399**

Reference de l'avis initial : Annonce n° **24-140324**, mise en ligne sur le site www.boamp.fr le 09/01/2025

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'acheteur Public : COMMUNE DE MANDELIEU LA NAPOULE

Adresse : Hôtel de ville - Service de la Commande Publique - Av de la République, 06210 Mandelieu-la-napoule

Coordonnées :

Téléphone : +33 492973071

Courriel : Marchespublics@mairie-mandelieu.fr

Adresse internet : <https://www.mandelieu.fr>

Point(s) de contact : Service de la Commande Publique

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRL03

Section 2 - Description du marché

Intitulé : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - ACTIVITES NAUTIQUES A MOTEUR - PLAGES DE LA SIAGNE - EPI DE ROBINSON

Numéro de référence : 2024/62

CPV - Objet principal : 92332000

Type de marché : Services

Description succincte : La consultation a pour objet la gestion déléguée par voie de concession d'un sous-traité d'exploitation d'activités nautiques à moteur sur les Plages de la Siagne. Exploitation d'une activité destinée à répondre aux besoins du service public balnéaire sur l'épi de Robinson des Plages de la Siagne-Emplacement de 90m². Les activités nautiques pourront comprendre le ski nautique, engins tractés, le parachute ascensionnel, flyboard, et les véhicules nautiques à moteur. Les activités nautiques sans moteur ne sont pas autorisées. Le Sous-Concessionnaire aura à sa charge les investissements nécessaires au fonctionnement du service, les frais de montage, d'exploitation, d'entretien, de maintenance et de démontage des structures autorisées, dans les conditions précisées au projet de sous-traité d'exploitation. Il gèrera le service à ses risques et périls, et sera rémunéré sur les usagers du service. Le contrat sera conclu de sa date de notification au 31/12/29 sans possibilité de tacite reconduction.

Section 3 : Informations rectificatives

- **Dans la rubrique "IV.2.2)"**

Après la mention : "Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres"

Au lieu de : Date : 2025-01-21T16:00:00

Lire : Date : 2025-01-28T16:00:00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2025